



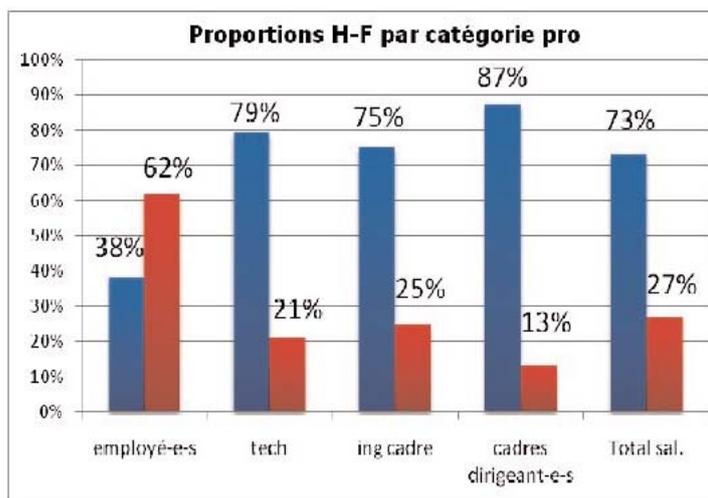
## ÉGALITÉ HOMMES FEMMES

## LE PLAFOND DE VERRE PERSISTE

**Le rapport de l'OPIIEC (l'observatoire paritaire de la branche des bureaux d'études) sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes est sans surprise.**

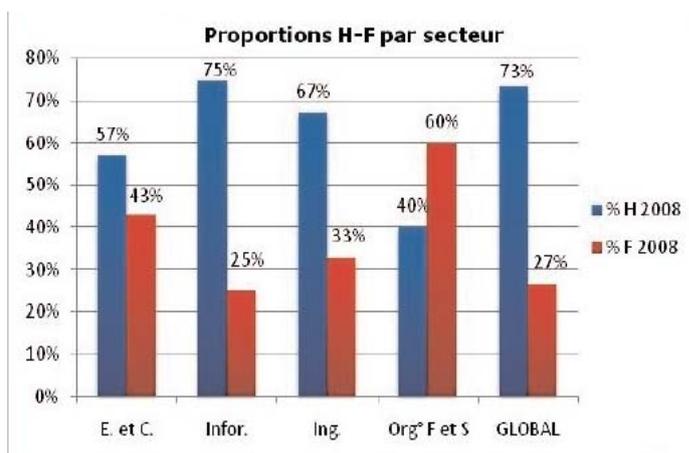
D'avantage de femmes parmi les employé-e-s (62% de F), davantage en CDD et temps partiel, et tendance à la stagnation des techniciennes. Le retard salarial des Femmes est plus accentué chez les cadres et cadres dirigeantes (- 8 et - 24 % d'écart).

On constate une présence moindre des femmes chez les cadres (25% de Femmes), et ce d'autant moins en Ingénierie et Informatique avec une proportion de 24 %.



**Les recrutements en 2007 : 75% d'Hommes et 25% de Femmes**

Très faibles proportions de femmes dans les postes de direction et les organes de gouvernance tous secteurs confondus (13 % de Femmes). La répartition des salarié-e-s par catégories professionnelles : une très grande majorité de cadres : 7 % des salarié-e-s sont classé-e-s comme employé-e-s (dont 38% H et 62% F) 12% sont technicien-ne-s (79% H / 21% F), 78% sont ingénieur-e-s



Etudes et Conseil - Informatique - Ingénierie - Foires et Salons

consultant-e-s cadres (75% H / 25% F), 3% sont cadres dirigeants (87% H / 13% F).

Taux de féminisation par secteur : la proportion de femmes est plus grande que celle des hommes uniquement en Foires et Salons (60% de F / 40% d'H) et l'écart est moins grande en Etudes et Conseil.

**51,8% des entreprises ont connaissance de l'accord du 24 avril 2008 de la convention collective nationale de la branche relatif à l'égalité professionnelle.**

Faudra t-il envisager des sanctions pour que l'ensemble des entreprises prenne connaissance d'un document signé il y a deux ans ?

Nombre total d'hommes parmi l'échantillon de l'étude réalisée pour l'OPIIEC : 20882 (en personnes physiques, tout type de contrat) 73% des salarié-e-s sont des hommes. Nombre total de femmes (échantillon) : 7608 (en personnes physiques, tout type de contrat) 27% des salarié-e-s sont des femmes.

### Chômage des informaticiens

❑ Question de point de vue, selon la DARES, le taux de chômage est stable en janvier : 28 400 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, contre 28 100 informaticiens en décembre 2009. Mais si l'on tient compte des autres catégories B et C, c'est-à-dire les chômeurs inscrits au Pôle emploi mais ayant exercé une activité

réduite, le nombre d'informaticiens en recherche d'emploi s'élève à 33 600, soit une centaine de moins par rapport au mois précédent.

**Stable... mais après une hausse en 2009 du nombre de demandeurs d'emplois de l'informatique de plus de 11 000 salariés !**

### Le chiffre du Flash : 676 millions

676 millions, soit l'équivalent de 434 000 emplois : c'est le nombre d'heures supplémentaires effectuées (et déclarées) en France 2009.

Une baisse par rapport à 2008 : 727 millions d'heures supplémentaires, soit l'équivalent de 466 000 emplois à temps plein.

### FIECI CFE CGC

Fédération Nationale de l'Encadrement des SSII, Etudes, Conseil et Ingénierie.

35 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris.

☎ 01 42 46 33 33 ☒ 01 42 46 33 22

✉ cfecgc@fieci-cgc.com